

## CHAPITRE 4

# LA SÉPULTURE COLLECTIVE DE VAL-DE-REUIL "BEAUSOLEIL 3"

C. Billard, M. Guillon & F. Carré

### Circonstances de la découverte et déroulement de la fouille

La sépulture collective de Beausoleil 3 est localisée sur la commune de Val-de-Reuil entre la sépulture des Varennes et la Sépulture 1.

Durant l'hiver 1990-1991, une grande fosse, orientée nord-sud, a été décelée au lieu-dit Beausoleil, sur la carrière Lafarge Granulats, en limite d'une zone sondée mécaniquement et décapée (fig. 57). Cette fosse se poursuivait sous la terre végétale non décapée et la zone mise au jour était d'environ 5 m sur 3,5 m.

Dans un premier temps, trois petites fenêtres ont été effectuées dans la zone décapée (fig. 57) ; un sondage au centre (F1) a livré de l'os humain à environ 40 cm de profondeur. Dans les sondages latéraux, de rares ossements sont apparus à une dizaine de cm de profondeur, ainsi que des éclats de silex et des blocs de craie. Parmi les os humains du sondage est (F3), on a pu noter la présence de plusieurs os d'enfants : tibia et fibula, plusieurs métatarsiens, une tête de fémur non soudée et un fragment de diaphyse d'ulna.

La structure funéraire était difficilement identifiable à ce stade des opérations et il était impossible d'estimer son importance exacte, notamment la superficie de la fosse. Cependant, la fenêtre de sondage F1 semblait atteindre le fond de celle-ci à environ 50 cm.

Afin d'obtenir des précisions, une campagne de fouille-test diagnostiquant la nature précise de cette structure et son importance a été mise en place en avril 1992. L'objectif était de disposer d'éléments d'information fiables pour évaluer le potentiel archéologique et le coût d'une éventuelle intervention. L'importance et la richesse du site ont ainsi été démontrées. Devant l'abondance d'informations déjà obtenues sur les sépultures collectives voisines et devant la localisation de la sépulture en marge de la carrière, la décision fut prise, en accord avec l'entreprise, d'exclure cette zone de l'exploitation afin de conserver les vestiges en place. Les seuls éléments d'information dont nous disposons sont donc ceux de cette évaluation.

### Stratégie du diagnostic

Le décapage de la terre végétale a été poursuivi pour déterminer les limites de la sépulture. Une fosse d'environ 14 m de long sur 3 m de large a ainsi été mise en évidence. À la base de la terre végétale et correspondant au sommet actuel du remplissage de la fosse, ont été rencontrés des blocs de craie, de grès, de silex ou de meulière de 10 à 50 cm semblant présenter une organisation.

En cherchant les limites de la grande fosse, à l'ouest trois sépultures individuelles mérovingiennes orientées nord-sud (têtes au nord), ainsi qu'une autre au sud mais orientée ouest-est (tête à l'ouest) ont été identifiées : elles s'ajoutent aux trois sépultures fouillées plus au nord dans la première zone décapée (*cf. infra*). Aucune de ces sépultures ne recoupe la fosse mais entre celle-ci et les trois tombes nord-sud, la bande de terrain naturel n'ex-cède pas 10 cm.

À l'intérieur de la grande fosse, la stratégie du diagnostic a consisté en une fouille partielle d'une zone test formée d'un carré de 2 m de côté (fig. 58 et 59 ; photo 33) ; elle inclut 2 m<sup>2</sup> à cheval sur le bord est et 2 m carrés au centre de la grande fosse.



Photo 33 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : vue de la zone test en cours de fouille (nord à droite).

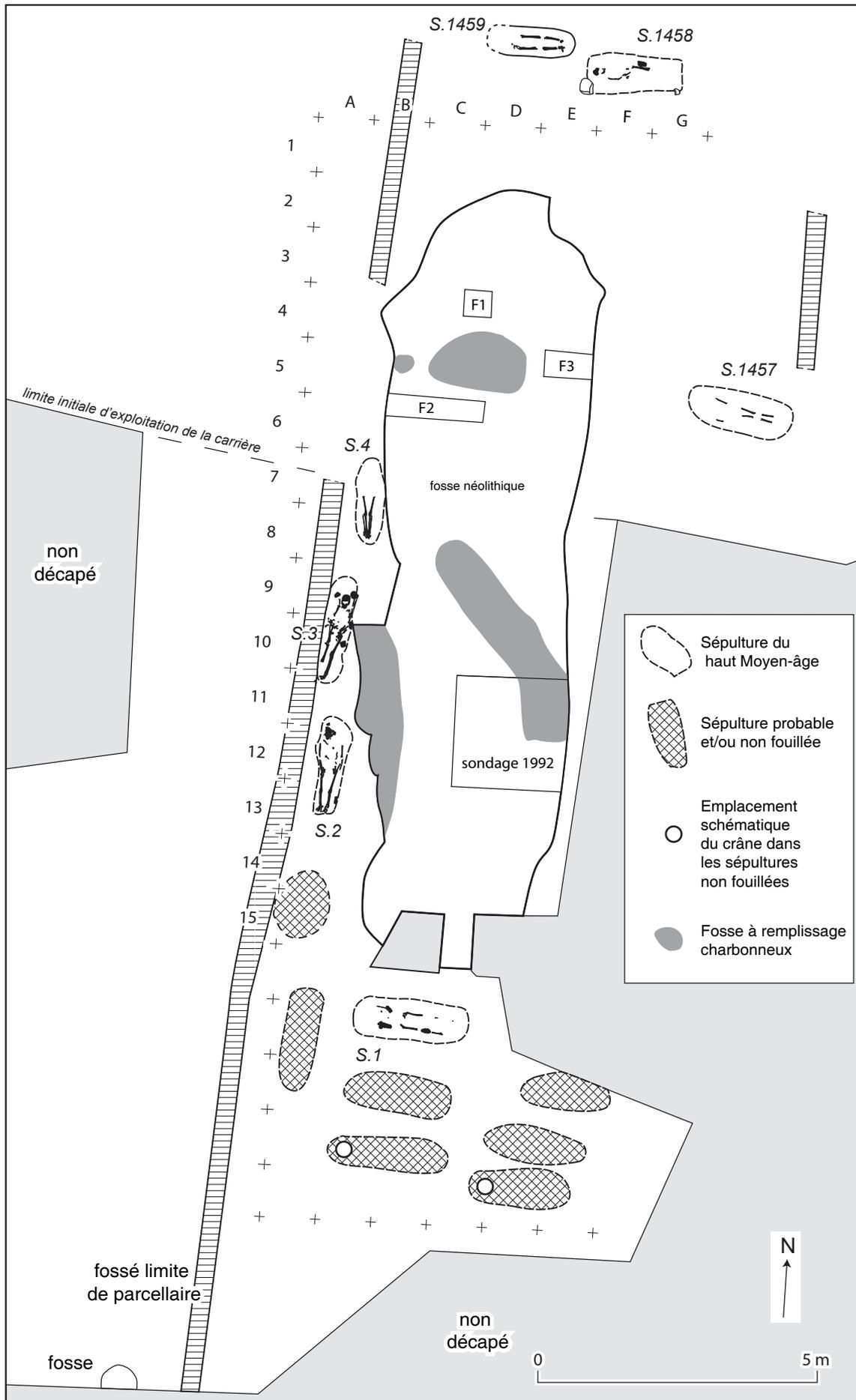


Figure 57 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : plan général lors du diagnostic en 1992.

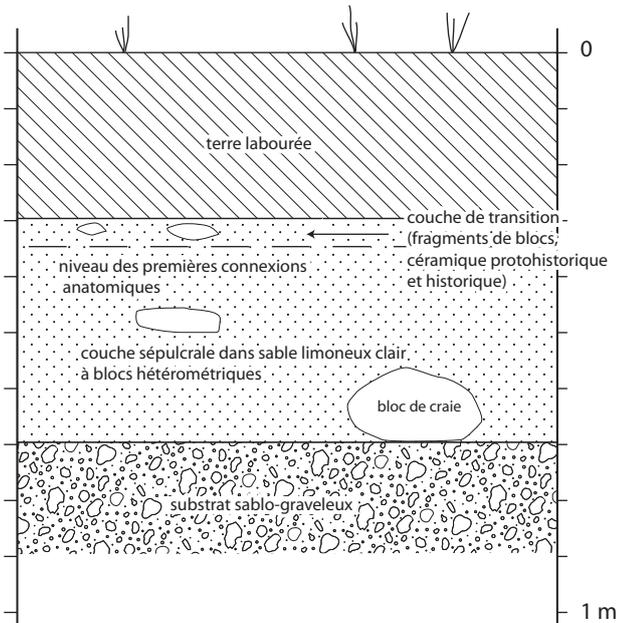


Figure 58 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : coupe schématique au niveau de la zone test.

La méthode de fouille adoptée est celle en vigueur sur les sépultures collectives fouillées actuellement : décapages successifs en laissant en place tout objet et la plupart des cailloux (la totalité des blocs de craie, indéniablement d'origine anthropique, quel que soit le calibre), puis photographie (ensemble du carré et détails) et relevé à l'échelle 1/5°. S'opèrent ensuite le démontage et l'enregistrement de chaque objet et des blocs prélevables avec prise d'altitude.

Les vestiges osseux n'occupaient principalement qu'un seul des quatre m<sup>2</sup> explorés. De plus, il faut préciser que la totalité de la couche sépulcrale (seulement explorée sur un m<sup>2</sup>) n'a pas été intégralement démontée ni fouillée et que les niveaux d'ossements reposant sur le fond de la fosse ont été laissés en place.

## Archéologie funéraire

### La sépulture collective

Cette présentation n'est pas le compte-rendu exhaustif de l'opération de fouille de la zone test, qui, rappelons le, a consisté à reconnaître les dépôts sépulcraux sur moins de deux m<sup>2</sup>. Seules les données apportant des informations sur l'architecture ou le fonctionnement de la sépulture y seront développées.

### Les structures visibles sur l'ensemble de la sépulture collective

La lecture du monument est rendue difficile par le fait que la partie nord a été décapée à un niveau plus bas que la partie sud. Le décapage manuel s'est limité, excepté dans la zone test, à la partie superficielle du remplissage, de façon à dégager les limites de fosse. Des aménagements de blocs de grès, semble-t-il écrêtés par les labours, parfois sur chant, apparaissent dans les parties latérales de la fosse. On peut noter également des zones charbonneuses contenant des blocs de grès ayant subi

une combustion ; quelques esquilles d'os brûlés ont été repérées en surface.

De telles zones charbonneuses apparaissent également dans la zone nord, décapée mécaniquement, mais les blocs y sont moins abondants. La répartition de ces zones charbonneuses est difficile à interpréter : elles sont tantôt dans la partie axiale, tantôt sur les bords (par exemple dans une partie de la zone test), mais pas de façon continue. Le long du côté ouest en 10, 11, 12 et 13, la zone charbonneuse comportait un des tessons campaniformes (fig. 61:14).

Dans la partie sud de la sépulture collective, la fosse est apparemment nettement moins profonde, le fond ayant été atteint par endroit à environ 20 cm à peine sous la base des labours. Les limites de la fosse sont ici plus difficiles à déceler qu'ailleurs. Cette extrémité de la fosse comporte peu d'ossements, mais en revanche de nombreux blocs, certains brûlés, d'autres éclatés en plusieurs morceaux. Une ouverture dans la banquette de terre non fouillée a été effectuée entre la première sépulture médiévale (S1) et la fosse néolithique afin d'atteindre sa limite au sud.

### Organisation des vestiges sur la zone test (fig. 59)

La fouille de la zone test a permis d'enregistrer un total de 833 éléments mobiliers et osseux sur 4 m<sup>2</sup>. Les premières étapes de cette fouille ont livré rapidement du matériel céramique, lithique et osseux, et ont permis d'observer des aménagements de blocs de pierre.

Les pierres de moins de 10 cm sont nombreuses dans le substrat naturel et nous n'avons pas remarqué de concentration particulière au sein de la zone. La présence des blocs de plus de 10 cm dans la fosse est indéniablement d'origine anthropique. Leur répartition est irrégulière : ils sont peu nombreux dans les deux carrés qui correspondent au centre de la sépulture (D11, D12) ; il s'agit cependant d'assez gros blocs de craie. Ils peuvent reposer sur les ossements humains : ainsi le bloc au centre du carré D11 repose sur le tiers proximal d'un humérus et sur deux côtes (en connexion ?). Cependant, ces os ne sont pas du tout fragmentés. Par ailleurs, on note de nombreux ossements reposant sur ce bloc et notamment deux os d'avant-bras gauche en connexion (radius n°546 et ulna n°547). Autre exemple : le tibia n°721 et la fibula n°722, en connexion, reposent sur plusieurs blocs. Tous ces éléments permettent de dire que les blocs de craie ont pu participer à plusieurs phases, éventuellement en tant que dallage ou couverture. Il ne faut pas écarter l'hypothèse de la destruction et/ou de la réutilisation d'une structure antérieure, qui a pu alors entraîner une inclusion des blocs dans la nouvelle couche d'inhumation.

Dans les deux carrés de la zone test, à cheval sur la limite ouest de la fosse (E11 et E12), les blocs sont beaucoup plus nombreux que dans les deux carrés centraux, et ceci bien sûr, à altitude semblable.

De plus, au sud de la zone test (carré D12), les os se raréfient brutalement pour laisser la place à de nombreux blocs alors que nous sommes encore à trois mètres de l'extrémité sud de la sépulture. Peut-être ce phénomène s'explique-t-il par la présence

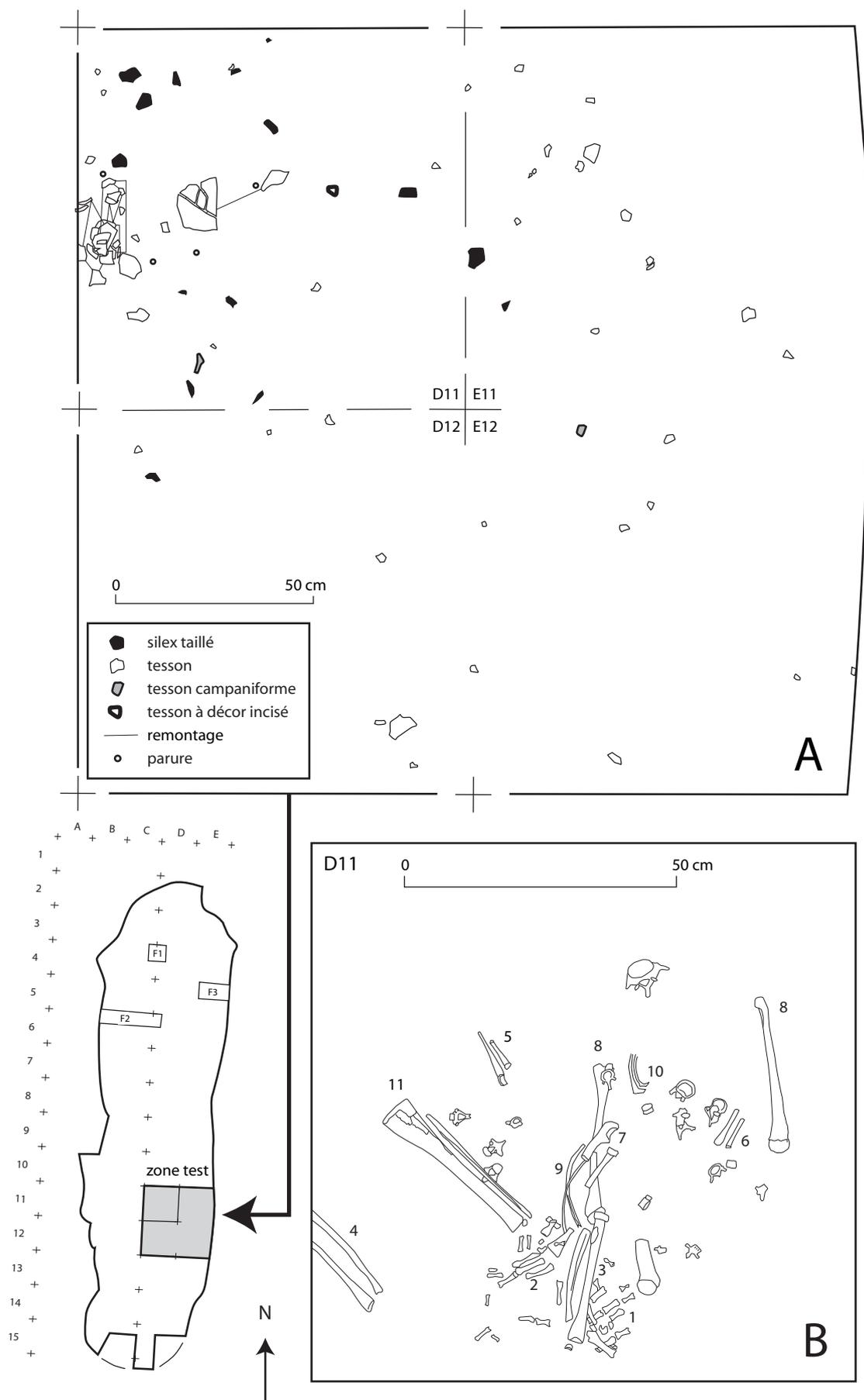


Figure 59 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3". A : plan de répartition du mobilier dans l'ensemble de la zone test ; B : plan des connexions sur un m<sup>2</sup> de la zone test (D11), fouillé jusqu'à atteindre le fond de la fosse.

d'un dispositif de fermeture de la chambre (mégalithe extrait ?) lié à l'orientation de l'entrée du monument au sud.

### Stratigraphie de la sépulture (fig. 58)

La totalité du remplissage de la fosse dans l'emprise de la zone test n'a pas été explorée. Néanmoins, le fond de la sépulture a été atteint sous un gros bloc : il repose à peu près sur le sol naturel et permet de placer l'épaisseur de la couche sépulcrale aux alentours de 40-45 cm. Le creusement total ne dépasse donc pas 60 cm, couche sommitale remaniée comprise, auxquels il faut rajouter une trentaine de cm de terre végétale. Une pente générale du fond de la fosse vers le nord peut être observée, confortant l'hypothèse d'une antichambre du côté sud.

### Les restes humains (fig. 59B)

Dans la zone test, les os humains apparaissent dès les premiers centimètres fouillés sous la terre végétale. Leur densité est importante surtout dans le carré D11 qui semble appartenir à l'intérieur de la chambre. Si les os sont plus rares au sud et à l'ouest de D11, on peut penser qu'au nord, la densité est aussi importante ; cette bande centrale semble être la zone principale de dépôt dans la sépulture. À l'ouest de cette bande centrale, en rejoignant les sépultures individuelles, le matériel devrait se faire plus rare si on a la symétrie des carrés E11 et E12, avec la présence de blocs de pierre liés à l'architecture du monument.

La figure 59B présente l'ensemble des connexions anatomiques décelées dans la zone test. Nous avons signalé les connexions strictes mais aussi d'autres liaisons plus hypothétiques qui demanderont à être contrôlées par une étude d'appariements. Les groupes sont les suivants :

- 1 : main droite en face palmaire,
- 2 : main gauche en face palmaire,
- 3 : radius et ulna gauches d'un adulte en face antérieure,
- 4 : radius et ulna droits d'un adulte en face antérieure,
- 5 : radius et ulna droits d'enfant respectivement en face latérale et médiale,
- 6 : radius et ulna droits d'enfant respectivement en face antérieure et indéterminée,
- 7 : radius et ulna gauches d'un adulte en face antérieure et médiale,
- 8 : humérus gauche d'un adulte en face antérieure légèrement médiale et humérus droit d'un adulte en face latérale (assez éloigné du précédent),
- 9 : deux côtes droites en face supérieure,
- 10 : deux côtes en face indéterminée,
- 11 : tibia et fibula droits adultes en face médio-antérieure.

Nous avons porté sur ce plan un certain nombre de vertèbres cervicales, thoraciques et lombaires. Néanmoins, leur grande densité dans l'espace restreint d'une sépulture collective ne constitue pas un indice de connexion anatomique, même lâche ; il en est de même pour les côtes. Plusieurs individus déposés dans un ou deux m<sup>2</sup> fournissent un grand nombre de ces pièces osseuses dont la proximité n'est pas une preuve de connexion.

Les pièces qui n'ont pas reçu de numéro sur la figure 59B ont été laissées en place (c'est le cas des deux humérus du groupe 8).

Les différences d'altitudes maximales entre les pièces osseuses ne dépassent pas 15 cm.

L'ensemble des deux mains en connexion et des deux avant-bras appartiennent au même individu. Cependant, le reste du squelette de ce sujet n'est pas en aussi bonne position anatomique que ses mains, et n'a pour le moment pas été identifié parmi les possibilités représentées par les nombreux ossements autour de cet ensemble en connexion. Celui-ci ne peut pas appartenir à une sépulture individuelle intrusive car il fait indéniablement partie de la "couche à os" de la sépulture collective.

Ajoutons que les faces d'apparition des deux avant-bras et des mains (respectivement antérieures et palmaires) sont compatibles, mais que la position relative des deux avant-bras est étonnante ainsi que celle des deux coudes qui est presque aberrante ; ces dernières données indiquent le déplacement de parties de membres supérieurs en connexion. L'interprétation est rendue difficile par le fait que les liaisons ostéologiques des mains font partie des plus labiles (Duday 1995 ; Duday & Guillon, 2006).

Les deux humérus n°8 appartiennent tous deux au même sujet qui peut être le même que pour les os décrits plus haut ; cela supposerait une rotation de 180° des bras ou des avant-bras.

Remarquons que les ensembles 5 et 6 sont tous deux des avant-bras droits d'enfants.

Le nombre minimal d'individus ne peut être encore déterminé. Mais il est possible d'affirmer que cette zone fouillée contient au moins dix individus, adultes et enfants. Si la densité des ossements se poursuit sur tout le long de ce que nous avons appelé l'axe central, le nombre d'individus déposés atteint sans doute plus d'une cinquantaine.

## Mobilier funéraire et chronologie

### *Le mobilier* (fig. 59 à 61)

Le plan de répartition des vestiges mobiliers dans la zone test (fig. 59A) montre que les objets déposés entiers dans la fosse ont du être nombreux et qu'ils n'ont pas subi de déplacements importants dans la sépulture.

L'essentiel du mobilier (céramique, parures, hache polie) se concentre en effet au sein de la couche à ossements et surtout dans la zone axiale du monument (probablement la chambre). Les remontages de tessons sont nombreux et s'effectuent sur de courtes distances (inférieures à 30 cm).

Alors que les petits sondages F1, F2 et F3 n'avaient livré aucun vestige datant, la fouille de la zone test a apporté des éléments chronologiques qui permettent d'affirmer que l'histoire du monument est proche de celle des 2 premiers monuments fouillés par G. Verron à Porte-Joie.

### Le mobilier néolithique

Une première catégorie de mobilier permet de dater la construction du monument du Néolithique récent : une pointe de flèche

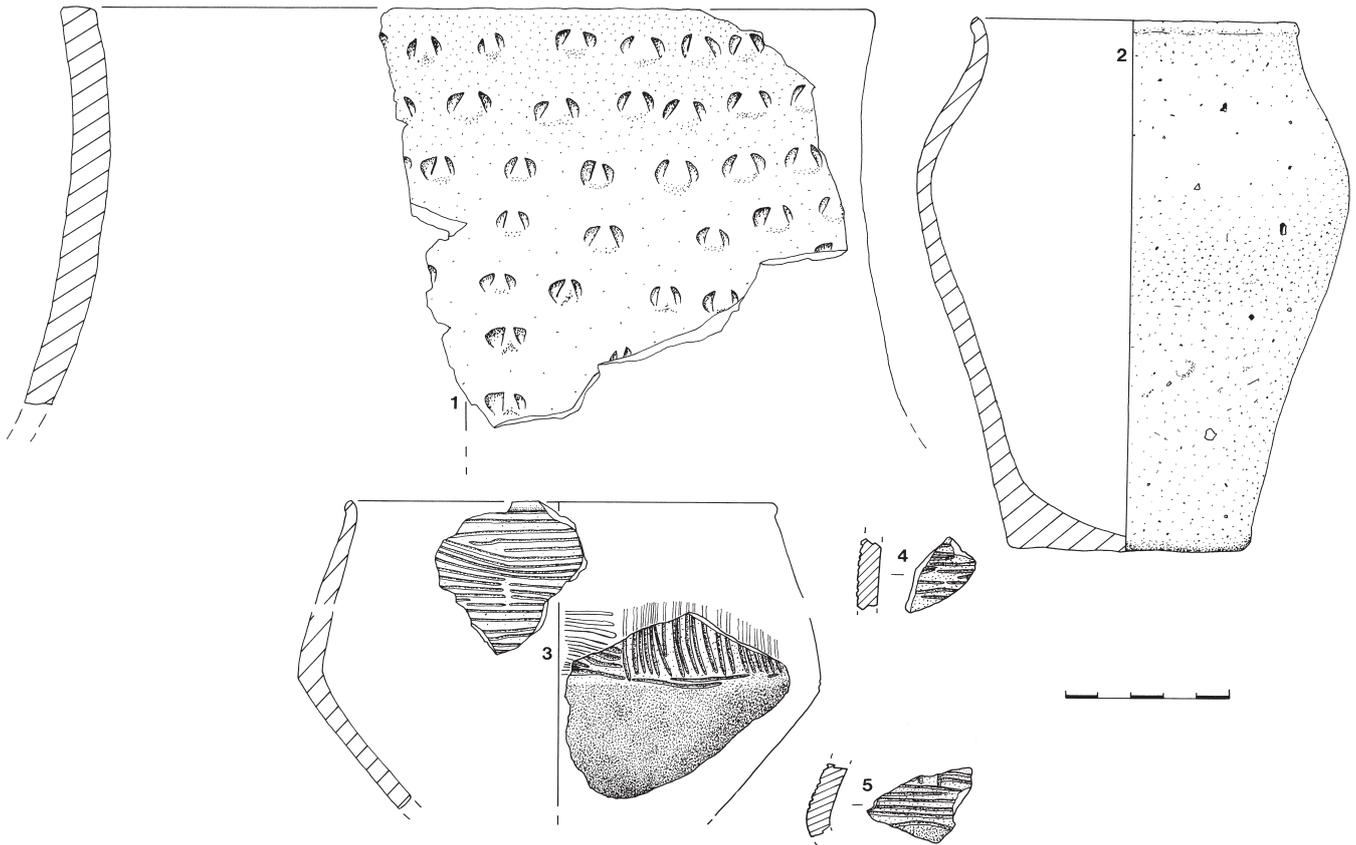


Figure 60 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : mobilier céramique (dessin E. Ghesquière). 1, décor de pincement de pâte ; 3-5, décor incisé.

tranchante, une petite hache polie (fig. 61:22) et un petit pot à fond plat à profil en S s'y rattachent (fig. 60:2). La pâte est dégraissée au moyen de silex pilé et de grains siliceux de taille moyenne. La pâte est de couleur beige à beige orangé à l'extérieur et beige clair à beige foncé à l'intérieur ; la section est noire. Les parois sont relativement fines (6 mm au maximum de la panse), mais le traitement de surface est quasiment absent, le dégraissant affleure et la surface extérieure n'est pas régularisée. Par contre, la surface intérieure a fait l'objet d'un lissage à la "main mouillée". Le bord est légèrement aminci et éversé vers

l'extérieur et l'excès de pâte produit par l'amincissement se retrouve sous la forme d'un petit bourrelet sous le bord.

Une autre forme correspond à une petite écuelle carénée à décor incisé (fig. 60:3-5 ; photo 34). La couleur de sa pâte est beige à beige foncé à l'extérieur et à l'intérieur, la section est noire. Le dégraissant utilisé est sableux avec quelques grains de silex émoussés plus grossiers. Le traitement de surface est également un simple lissage à la main mouillée. Le bord est aminci et éversé, formant comme sur le premier vase un petit bourrelet sous le bord.

Le décor semble réalisé sur pâte fraîche : les incisions ne sont pas strictement parallèles et le nombre de dents est incertain. Nous pencherons cependant pour un peigne à 5 dents longues et souples.

De telles formes ont déjà été trouvées dans la Fosse XIV de Porte-Joie et rappellent les décors du style de Conguel, connus particulièrement en contexte funéraire néolithique final dans les allées couvertes armoricaines (cf. 3<sup>e</sup> partie, chapitre 3).

#### Le mobilier campaniforme

Six tessons proviennent d'un minimum de 3 gobelets décorés. Le premier (fig. 61:14-16) est le plus complet au niveau du décor qui comporte dans sa partie haute une large bande alternant des chevrons, des séries de lignes horizontales et des losanges. Ces mêmes thèmes semblent repris dans la zone du maximum de la panse (fig. 61:15-16). L'instrument utilisé semble être un peigne à 7 dents.



Photo 34 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : céramique à décor incisé de type Conguel.

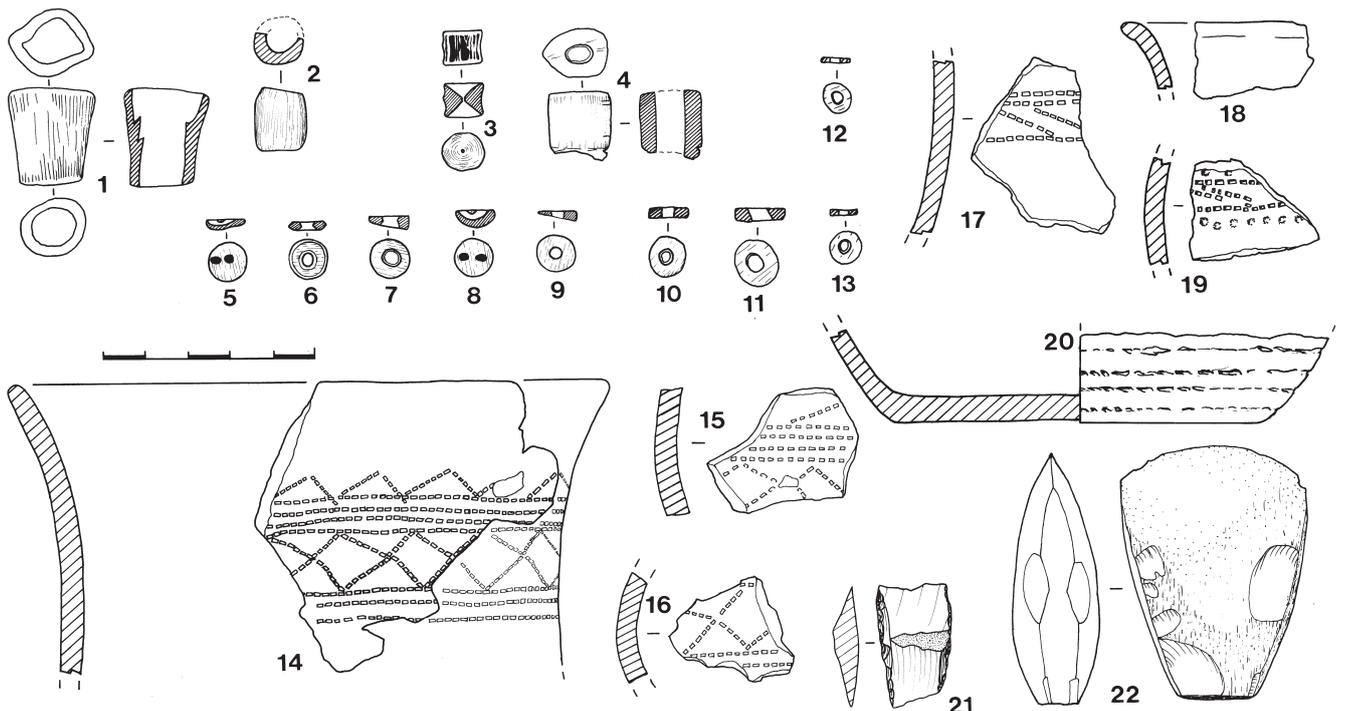


Figure 61 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : parure, industrie lithique et céramique décorée campaniforme (dessin E. Ghesquière). 14-17, décor au peigne ; 19, décor au peigne et à la baguette creuse ; 20, décor à la cordelette.

La pâte est de couleur orangée à l'extérieur et beige orangé à l'intérieur ; la section est noire. Le dégraissant siliceux est relativement fin et bien trié. Quelques fragments plus grossiers apparaissent en surface (silex pilé, grains de quartz).

Le deuxième récipient est représenté par 2 tessons (fig. 61:17, 19). Le premier est décoré d'une bande horizontale remplie de lignes obliques et réalisée au peigne à 5 dents. L'autre tesson présente le même motif encadré de part et d'autre d'une ligne

poinçonnée réalisée au moyen d'une petite baguette creuse. La pâte est sensiblement de même nature et de même couleur que le premier récipient.

Le troisième récipient est un fragment de fond de gobelet décoré de lignes parallèles horizontales réalisées au moyen de 2 fines cordelettes entrelacées. Après l'impression du décor, la pâte a été légèrement lissée effaçant ainsi en partie les motifs cordés. La pâte est de même nature que les 2 précédents gobelets.

Le dernier vase (fig. 61:1 ; photo 35) appartient plutôt à la catégorie des céramiques dites communes ou domestiques. Il s'agit de la partie supérieure d'un pot à profil en S, proche du profil bi-conique et décoré de pincements de doigt disposés de manière couvrante. Les parois sont relativement épaisses et le bord est

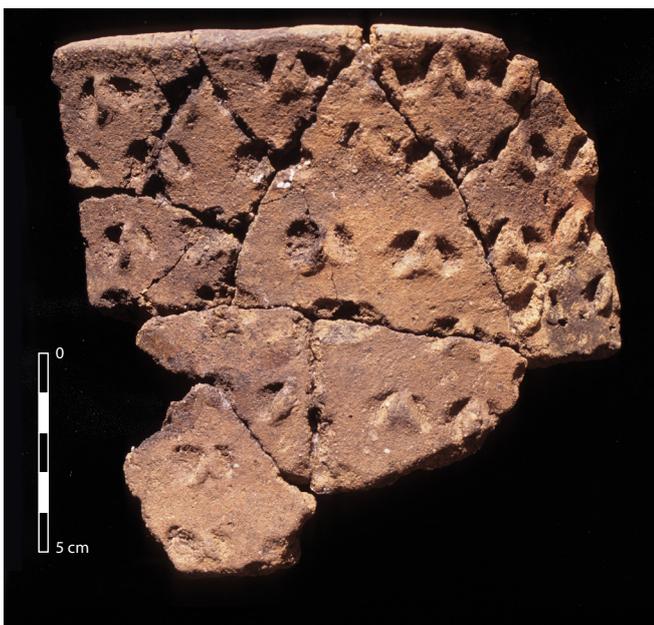


Photo 35 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : céramique décorée de coups d'ongles.

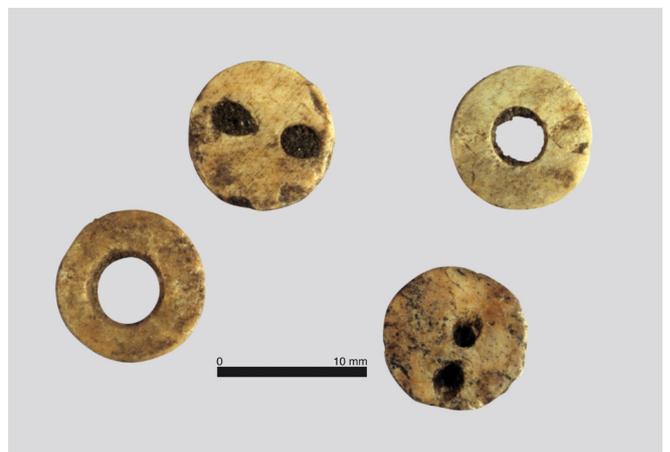


Photo 36 - Val-de-Reuil "Beausoleil 3" : perles discoïdes et V-boutons en os.

plat. La pâte est brun clair à brun sombre à l'extérieur et brun clair à brun orangé à l'intérieur ; la section est grise à noire. Le dégraissant est un sable siliceux et bien trié. La surface a simplement fait l'objet d'un lissage sur pâte fraîche faisant disparaître les éléments de dégraissant. Ce récipient provient de la zone test où il a été trouvé en 2 grands morceaux cassés en place et recouverts par de l'os.

### La parure

Douze éléments de parure proviennent de la sépulture collective, certains d'entre eux de la couche sépulcrale dans la zone test. On ne peut pas dans l'immédiat rattacher la plupart d'entre eux au Néolithique final ou au Campaniforme : il s'agit néanmoins d'un ensemble homogène où apparaissent 2 boutons en V hémisphériques en os typiquement campaniformes (photo 36). Ensemble homogène car l'essentiel des 12 parures est en os, mis à part la perle 13 de la figure 61 qui, ayant la même forme que d'autres perles en os, est cependant réalisé dans un fragment de coquillage nacré.

Aux côtés de perles tubulaires, de V-boutons et de perles discoïdes, nous trouvons une petite vertèbre de poisson non perforée.

### Esquisse chronologique

#### Le Néolithique récent-final

La phase initiale de l'utilisation du monument pourrait dater du Néolithique récent. Pourrait en attester en particulier la présence d'un vase à profil en S et l'industrie lithique associée, même si ces éléments sont loin d'être suffisants. Du moins, ces éléments rendent probable l'hypothèse d'une phase initiale d'utilisation, au moins contemporaine des autres monuments proches. La présence du vase à décor incisé, aux côtés des autres récipients de ce type provenant de la Fosse XIV, constitue l'un des rares éléments attestant d'une utilisation tardive des caveaux de la Boucle du Vaudreuil qui ne soit pas attribuée aux campaniformes. Les comparaisons vont ici vers les groupes de Conguel et de Rosmeur/Groh/Collé datés de la fin de la première moitié du III<sup>e</sup> millénaire.

#### La phase à gobelets campaniformes

Le monument a connu des dépôts mobiliers dans une phase tardive du campaniforme. Seul le fragment de gobelet AOC est quelque peu discordant par rapport au reste des décors. Le décor horizontal couvrant à la cordelette est cependant bien attesté dans différents contextes locaux, en particulier à Val-de-Reuil "Les Florentins" (Billard *et al.* 1991) et Poses "Les Quatre Chemins" (Billard & Penna 1995). Dans les ensembles les plus tardifs, apparaissent des décors pincés au doigt. Le fragment de grand vase découvert à Beausoleil 3 est très proche de ce type de décors, mais sa forme, sa taille et son type de pâte (pâte brun sombre et dégraissant bien classé) le rapprochent davantage des urnes à décors plastiques du Bronze ancien.

Dans les limites des informations disponibles, la sépulture collective de Beausoleil 3 se démarque donc assez notablement des

autres sépultures collectives de Porte-Joie par la présence d'un mobilier campaniforme distinct, représenté par la présence du décor cordé et par un mobilier plus récent (Campaniforme tardif dans sa phase de formation des groupes régionaux), présent également sur les sites d'habitat voisins déjà cités. Beausoleil 3 est également la seule sépulture à fournir des parures typiquement campaniformes (V-boutons). Le style Maritime (ou Epi-Maritime) est en effet le seul figurant dans les autres monuments de Val-de-Reuil et Porte-Joie. Rappelons que la pratique de l'inhumation individuelle est attestée dans la Boucle du Vaudreuil, à Léry (Mantel *et al.* 1991), à l'époque où cette sépulture collective fait l'objet de ces dépôts tardifs. Beausoleil 3 témoigne donc de pratiques funéraires à plusieurs visages, dans cette phase de la fin du Campaniforme.

La phase d'utilisation campaniforme de Beausoleil 3 correspond à la fin de l'utilisation du monument en tant que sépulture collective et rien n'évoque un quelconque processus de condamnation, d'autant plus que le monument semble avoir été préservé jusqu'à des périodes récentes.

### Les occupations post-néolithiques

Entre la base de la terre végétale et la base des niveaux atteints par les labours, nous avons rencontré une couche profondément remaniée, riche en mobilier funéraire, en particulier néolithique. On y trouve en grande quantité des esquilles osseuses dont le module dépasse rarement 5 cm, des éclats de silex grossiers, parfois retouchés, quelques tessons émoussés de céramique appartenant aux âges des Métaux. L'importance de ce mobilier peut s'expliquer, à notre avis, par le fait que le monument soit resté visible dans le paysage et ait constitué un repère attirant la fréquentation humaine autour du site.

Des fosses à remplissage charbonneux ont été repérées en surface de la sépulture collective. Elles contiennent des blocs ayant subi une combustion. Elles ont été à peine abordées lors des sondages mais on peut noter qu'elles rappellent celles de la Fosse XIV, qui sont antérieures aux sépultures mérovingiennes.

#### Le monument au cours de la protohistoire récente

Cette sépulture collective, conjointement avec la Sépulture 1, paraît avoir joué un rôle dans l'implantation d'un ensemble d'enclos de l'âge du Fer qui se développe le long d'un paléochenal comblé, sur une bande de 300 m de long et plus de 100 m de large (Carré 1993). En effet, les deux monuments néolithiques sont inclus dans les angles extrêmes des enclos les plus à l'est et à l'ouest, comme s'ils avaient servi de repères topographiques (*cf. infra* et fig. 183).

#### Les sépultures du haut Moyen Âge (fig. 57)

Au haut Moyen Âge, un petit cimetière est implanté à proximité immédiate du monument. L'extension du décapage au nord, à l'ouest et au sud montre que les tombes sont placées au maximum à 5 m des bords de la fosse néolithique et certaines sont même pratiquées parallèlement à la sépulture collective, à moins de 10 cm de ses limites. De plus, l'orientation de ces inhumations, soit nord-sud, soit est-ouest ou ouest-est, semble déter-

minée par une volonté d'encadrer la sépulture collective. Cette dernière accueillait même probablement dans son remplissage supérieur d'autres tombes, comme en témoigne la présence, en surface des zones non sondées :

- des fragments de deux gobelets biconiques, l'un datable du VII<sup>e</sup> s. - début du VIII<sup>e</sup> s. (n°21) et l'autre, décoré de filets, de la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> - début du VIII<sup>e</sup> s. (datation Y.-M. Adrian, INRAP),
- d'une agrafe à double crochet,
- de quelques fragments métalliques très oxydés associant le fer et le bronze, pouvant avoir appartenu à des parures mérovingiennes.

Ces caractéristiques d'implantation du cimetière montrent qu'une partie au moins du monument était encore en relief et visible durant le haut Moyen Âge. Sept inhumations ont été fouillées sur un ensemble de 14 repérées au décapage (fig. 57). Il est difficile d'estimer le nombre de tombes, étant donné les incertitudes à l'est (20 à 30 tombes ?).

Seules deux sépultures ont livré du mobilier funéraire. La plus riche (S.1) se trouve vers l'entrée présumé de la sépulture collective. Elle contenait une grande plaque-boucle en fer damasquinée et des rivets en alliage cuivreux, associée à sa contre-plaque, une bague en argent, une perle en pâte de verre (?) de couleur brun et jaune et une agrafe à double crochet en alliage cuivreux. La sépulture S.2 a livré une petite plaque-boucle en fer (ou une fiche patte ?). La garniture de ceinture de S.1, à plaques trapézoïdales et décor damasquiné monochrome de monstres entrelacés avec épine dorsale en échelle, permet d'envisager une datation de la phase MR2, voire MR3, soit entre 630/640 et 660/670, voire 700/710 (Legoux *et al.* 2004).

### **Les 2 fossés (1460 et 1612c)**

Deux petits fossés semblent encadrer à la fois la sépulture collective et le cimetière mérovingien, quoique aucune certitude ne soit possible sur l'extension du cimetière à l'est (fig. 57).

Le fossé ouest (1612c) se rattache probablement à un système parcellaire de l'âge du Fer (Carré 1993:63-67) comportant plusieurs enclos s'appuyant les uns aux autres, dont les extrémités est et ouest encadrent deux monuments néolithiques (Sépulture 1 et Beausoleil 3) qui ont sans doute été utilisés comme repères pour caler l'implantation de l'ensemble (fig. 183). La fouille de ces enclos témoigne de la longévité de certains : l'un a été recréusé puis comblé à partir du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et un autre accueille une inhumation dont la position évoque la période médiévale (1488) (Carré 1993). Le fossé 1612c pourrait donc lui aussi être resté lisible et avoir servi de limite au cimetière médiéval. Il est en tout cas antérieur aux sépultures : il marque

la limite du cimetière et détermine l'orientation nord-sud de 4 tombes, orientation peu courante au haut Moyen Âge et souvent liée à une contrainte. La fouille de la sépulture médiévale S.3 documente la chronologie relative : un curage non daté de ce fossé a perturbé cette sépulture, dont les ossements déplacés ont été grossièrement remis dans une position proche de leur place initiale avec un souci de respect de la sépulture. En revanche, aucun élément de datation n'est disponible pour le fossé (1460), qui peut tout à fait ne pas être contemporain de l'autre : leurs orientations semblent légèrement différentes, mais le fossé 1460 n'a pas été suivi sur une grande longueur. Il pourrait appartenir à un parcellaire en lanière tel qu'il se présente à l'est du site sur le cadastre de 1834 (fig. 183).

### **Une fréquentation médiévale et moderne du site**

On peut noter la présence de deux tessons attribuables aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. (n°268 et 367), ainsi que de grès vernissé moderne ou contemporain qui doivent être liés à la présence de l'exploitation agricole du hameau de Beausoleil dont les plus proches bâtiments sont situés à environ 30 m de la sépulture collective.

### **Bilan**

En première approche, la sépulture collective de Beausoleil 3 possède certains éléments mobiliers plus tardifs que l'ensemble des autres monuments voisins. De plus, elle seule présente une orientation nord-sud. Elle semble néanmoins présenter de nombreux points communs avec deux des monuments qui lui sont proches (F. XIV et Sépulture 1) : leur état d'arasement, leurs dimensions voisines et leur longue utilisation. Au niveau du type de dépôt funéraire, Beausoleil 3 offre une zone médiane de forte densité d'ossements présentant encore des connexions, alors que la partie septentrionale est beaucoup plus pauvre. La partie méridionale, dont la profondeur diminue progressivement peut avoir constitué l'entrée du monument. On retrouverait donc une partition identique à celles observées dans les 4 autres monuments, avec une antichambre et une chambre comportant une aire terminale quasiment vide d'ossements.

La nature mégalithique du monument est pour l'instant très difficile à mettre en évidence. D'un côté, de nombreux fragments de grès (dont certains brûlés) affleurent latéralement en de nombreux endroits, mais aucune base d'orthostate n'a encore été dégagée. À cet égard, l'installation du cimetière mérovingien apporte un élément d'information décisif : les sépultures mérovingiennes se sont en effet organisées autour de la fosse collective ou bien à l'intérieur, mais en respectant ses limites. Dès lors, on peut penser que le monument était encore visible durant le haut Moyen Âge.